

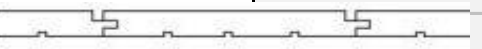


BARDAGE ET LAMBRIS

disponible sous réserve de rupture de stock

* non rainuré en bout de lame

Profil	EPICEA nord blanc		PIN nord rouge		DOUGLAS		MELEZE		AUTOCLAVE	
<u>grain d'orge</u> <u>ou mini GO</u> <u>Finition raboté</u> 	10 X 90									
	12 X 135 lauré blanc BRUT				21 X 130					
	12 X 138				21 X 155		19 X 137 *		27 x 132	
	12 X 140 choix B				20 X 185		24 X 187 *		(2 faces vues)	
	13 x 140									
	vernis blanc raboté OU brossé									
	19 X 187 *									
	19 X 187 * lauré blanc									
	24 X 187 *									
<u>élégie</u> <u>Finition raboté</u> 	10 x 90									
	13 X 140		13 x 140		20 X 135		21 x 132			
	18 X 135									
<u>gorge carrée</u> <u>(ou briançon)</u> <u>Finition raboté</u> 							21 x 132			
							Gorge de 5mm			



PRÉCONISATIONS DE POSE REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS



Voir les préconisations de pose pour les bardages avec classement de résistance au feu C-s1,d0 page 164

- 1 La pose d'un bardage s'effectue uniquement sur une paroi verticale revêtue d'un film pare-pluie (sauf si la paroi est étanche).
- 2 Un bardage se pose sur une ossature en bois traité classé 3 (insecticide, fongicide et anti-termites). L'écartement des tasseaux variera de 40 à 60 cm.
- 3 La pose en quinconce ou en discontinue des tasseaux laissera circuler l'air pour faciliter la ventilation entre le bardage et le mur. La lame d'air doit impérativement être de 22 mm minimum (se référer à la fiche technique « ventilation », page 165).
- 4 Prévoir l'installation d'une grille anti-rongeurs ainsi qu'une moustiquaire pour les ventilations basses et hautes qui sont obligatoires.
- 5 La première lame devra être fixée à 20 cm minimum du sol fini extérieur afin d'éviter toute projection ou remontée d'humidité en cas de pluie. De plus, les languettes seront toujours orientées vers le haut pour assurer l'écoulement de l'eau. Toute zone de végétation doit être distante de 80 cm minimum de votre bardage.
- 6 Utilisez uniquement des pointes inox pour la fixation de votre bardage. Il conviendra de protéger les points de fixation et de traiter les coupes. Les pointes doivent pénétrer d'au moins 22 mm dans le support de fixation et la tête de la pointe ne doit pas rentrer de plus de 1 mm dans la lame de bardage. Nous vous conseillons donc d'apporter une attention particulière au réglage de la puissance du cloueur en cas d'utilisation.

- 7 Les lames dont la largeur est supérieure à 125 mm doivent impérativement être fixées avec deux pointes dans la largeur, sur tous les points d'appuis. Seuls les bardages type Colorlames ou « à fixations cachées » de largeur inférieure ou égale à 125 mm peuvent être fixés avec une seule pointe.
- 8 Il est conseillé d'appliquer toute protection éventuelle (type lasure, saturateurs, etc) sur des bardages bois avant leur mise en œuvre (il est indispensable d'appliquer la finition désirée sur toutes les faces y compris la face non visible : contrebalancement obligatoire). Cette préconisation a pour but d'éviter « les effets de collage entre lames » liés à des finitions appliquées sur des bardages bois après leurs mises en œuvre. Le choix du produit de finition appliqué, le taux d'humidité du support, les conditions dans lesquelles est mise en œuvre la finition est à l'appréciation unique du ou des personnes ayant appliquées la finition sur le support bois mis en œuvre qui auront reconnu le support bois (la responsabilité du fabricant du bardage bois ne pourra être engagée).

Remarques:

- Pour les Colorlames®, il est impératif d'appliquer un gel kodrin (ou tout autre produit de retouche) sur les pointes apparentes ainsi que sur la totalité des coupes.
- Pour les bardages traités par autoclave vert ou marron, nous recommandons l'application d'un produit de traitement des coupes pour tout usinage.
- Pour les bardages thermo-traités foncé (212°C), nous vous conseillons l'application d'un saturateur afin d'éviter tout vieillissement précoce du bardage. Les bardages thermo-traités clair (190°C) ne peuvent être posés à l'extérieur.
- Pour les bardages Mélèze et les bois traités par autoclave nous vous conseillons fortement d'utiliser des bois resséchés afin d'être conforme au DTU en vigueur. Toute prestation de séchage après traitement devra être spécifiée à la commande et fera l'objet d'une étude tarifaire.
- Pour les bardages douglas purgé d'aubier à 85-90% : prévoir de traiter l'aubier avant mise en œuvre – réalisable par nos soins sur demande en classe 3.1 incolore par aspersion
- Tout bardage, avec ou sans finition, réagit en fonction de son exposition aux UV. Par conséquent une variation aléatoire de la teinte du bois peut être observée dans le temps. De plus la pose d'un bardage (même avec un saturateur) en zone humide peu entraîner l'apparition de champignons de surface, de ce fait la responsabilité du fabricant du bardage ne peut être engagée.
- Pour les bois traités par autoclave, les coupes de bois doivent systématiquement être badigeonnées avec un produit de traitement adapté.

SE RÉFÉRER À :

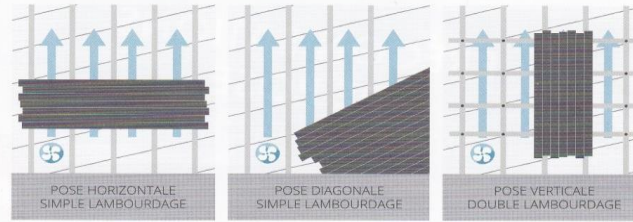
- D.T.U. 41.2 « revêtement extérieur en bois »
- NF 335-1 / NF EN 350 « durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois »
- NF EN 14519 « lambris et bardage en bois massif et réineux »
- D.T.U. bois-feu 88

**RAPPEL SUR LES TAUX DE SICCITÉ POUR
LES PRODUITS DESTINÉS AUX HABILLAGES
EXTÉRIEURS : ENV. 18%**

LES TYPES DE POSE D'UN BARDAGE

Comme il est spécifié dans le DTU 41.2, lors de la pose d'un bardage il est indispensable de prévoir une lame d'air de 22 mm minimum entre le bardage et le pare-pluie.

En fonction du type de pose de votre bardage, il est nécessaire d'utiliser une ossature adaptée, il existe 3 types de pose de bardage : verticale, horizontale et oblique.



LA VENTILATION

Obligatoire lors d'une pose d'un bardage dans les règles de l'art, la ventilation répond à plusieurs objectifs au sein du système constructif :

- Permettre le séchage de l'humidité présente au dos des lames de bardages,
- Maintenir un taux d'hygrométrie et une température sensiblement équivalent de chaque côté du bardage,
- Evacuer la vapeur d'eau en provenance de l'intérieur du bâtiment,
- La ventilation haute doit être effectuée en façade et non dans la toiture (ventilation haute inefficace si elle est réalisée en toiture).

Le non-respect de ces consignes de pose, évoquées dans le DTU 41.2, peut avoir les conséquences suivantes sur votre bardage :

- Migration de la vapeur d'eau à travers le bardage se traduisant par une montée en hygrométrie du bardage,
- De part la surchauffe les lames peuvent tiquer, se fendiller et ainsi favoriser la pénétration de l'eau à travers le bois,
- Le manque de ventilation haute retient l'air chaud entre la paroi et le bardage, ce qui provoque une accumulation d'humidité à l'arrière des lames,
- Dans le cas d'un bardage avec une finition usine, il est possible que cette dernière se détériore plus rapidement dans le temps provoquant le décollement du film de lasure ou l'apparition de cloques.

PRÉCONISATIONS

- La ventilation haute doit être effectuée en façade et non en toiture.
- La lame d'air doit faire au minimum 22 mm d'épaisseur.
- La hauteur d'une lame d'air ne peut excéder 3,00 m, au delà de cette hauteur prévoir une «rupture» dans le bardage afin de créer une nouvelle lame d'air.
- Le non-respect du DTU 41.2, qui prévoit cette lame d'air, lors de la pose d'un bardage peut amener LALLIARD INDUSTRIES à revoir la validité de sa «garantie produit» sur certaines références.



POSE BARDAGE C-S1, d0

Bardage avec classement de résistance au feu c-s1, d0

Pour toutes les constructions nécessitant un classement au feu C-s1, d0, LALLIARD INDUSTRIES propose une solution conforme à la norme NF EN 13501-1 :2013.

Préconisation de pose pour les bardages C-s1, d0

Le classement de réaction au feu C-s1, d0 (M2) ne s'applique qu'à la condition de respecter les préconisations de pose ainsi que la typologie du support requis, documents transmis par LALLIARD INDUSTRIES lors de la réalisation du devis. Seul le bardage C-s1, d0 (M2) LALLIARD INDUSTRIES identifié en tant que tel, avec une fiche de mise en œuvre dans chaque botte peut répondre aux critères du classement C-s1, d0 (M2) validé par LALLIARD INDUSTRIES. Toutes modifications du produit C-s1, d0 (M2) [Telles que modifications des sections et/ou du profil, applications de finitions et/ou de produits de traitements, etc.] que commercialise LALLIARD INDUSTRIES rendent caduque la classification du dit produit validé en C-s1, d0 (M2) et ne peut engager par conséquent LALLIARD INDUSTRIES sur le produit modifié mis en œuvre par rapport à la classification C-s1, d0 (M2) requise sur l'ouvrage.